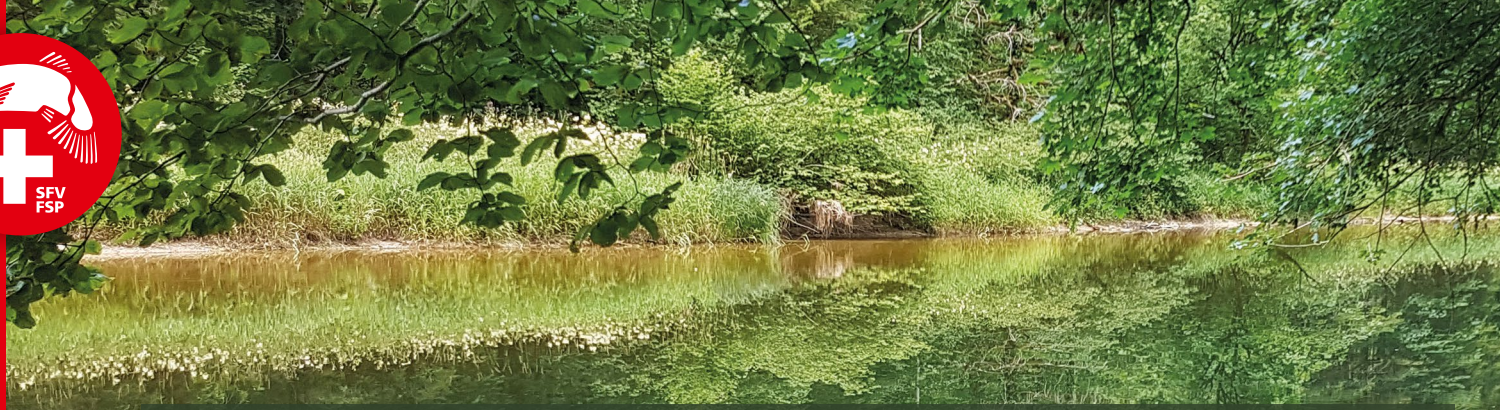

ROI DU DOUBS : LA SUISSE DOIT TENIR SA PROMESSE

Le projet "Doubs vivant" initie un programme de conservation

LA FÉDÉRATION SUISSE DE PÊCHE FSP EST TRÈS ENGAGÉE DANS LA SAUVEGARDE DU ROI DU DOUBS (APRON DU RHÔNE), UNE ESPÈCE DE POISSON MENACÉE D'EXTINCTION. OÙ EN SOMMES-NOUS ? AVONS-NOUS OBTENU DES PREMIERS SUCCÈS ?

« La situation actuelle est extrêmement précaire", dit clairement Céline Barrelet, responsable du projet Doubs vivant. En 2021, l'aquarium-vivarium Aquatis a reçu l'autorisation des autorités de procéder à un inventaire sur la longueur totale de 26 kilomètres de la boucle du Doubs en Suisse. "Malgré des recherches intensives, un seul Roi du Doubs a été trouvé !" Les inventaires effectués régulièrement par les autorités auparavant indiquent également un déclin dramatique de la population. Il est vrai que ce poisson nocturne est extrêmement bien camouflé et peut donc facilement passer inaperçu.

Programme de conservation de l'espèce

Sous l'égide de la FSP, un concept pour la mise en œuvre d'un programme de conservation du Roi du Doubs a été lancé l'année dernière. Il a été élaboré en collaboration avec des experts scientifiques (Aquatis, Zoo de Bâle et Zoo de Zurich, Eawag, Uni Berne, Uni Lausanne, institutions françaises) et rédigé par la direction du projet "Doubs vivant". "Ce concept sert d'aide à la décision à l'OFEV et aux autorités cantonales pour la mise en place d'une stratégie de conservation de la population du Roi du Doubs", explique Céline Barrelet. Un atelier réunissant les autorités, les spécialistes et l'équipe du projet "Doubs vivant" a eu lieu fin mai pour définir la suite des opérations. "Probablement en automne, les premiers travaux de terrain pourraient être réalisés". Les poissons capturés seraient ensuite conservés dans des aquariums

SAUVONS LE ROI DES POISSONS !

L'engagement pour la sauvegarde du Roi du Doubs et du paradis naturel qu'est le Doubs revêt une grande importance écologique ! Pour financer le projet "Doubs vivant", la Fédération Suisse de Pêche a besoin de dons. Les dons peuvent être versés via un code QR. Les dons peuvent également être effectués directement sur le site www.doubsvivant.ch

Informations auprès de : celine.barrelet@skf-cscp.ch

Fotos: Doubs vivant

EN SUISSE, UNIQUEMENT DANS LE DOUBS

L'apron du Rhône (ou Roi du Doubs) est l'un des poissons d'eau douce les plus menacés d'Europe. Il est inscrit dans la directive Flore-Faune-Habitat de l'UE (1992) et donc strictement protégé par la "Convention de Berne". L'étendue géographique limitée de ce percidé endémique du bassin du Rhône le rend particulièrement vulnérable. Actuellement, il existe encore cinq populations isolées les unes des autres, dont au moins trois sont très fortement menacées. En Suisse, l'apron du Rhône est exclusivement présent dans le Doubs et se trouve dans la catégorie prioritaire la plus élevée des espèces menacées.

Roberto Balzaretti (à gauche), ambassadeur de Suisse à Paris, s'est informé de la situation sur le Doubs dans le cadre de ses tournées à vélo en France.

spéciaux et élevés plus tard dans le cadre d'un programme de conservation de l'espèce. L'espèce serait ainsi préservée de l'extinction.

La Suisse a l'obligation d'agir

La Suisse et la France ont une responsabilité particulière dans la protection du Roi du Doubs. En 2011, la Fédération Suisse de Pêche, Pro Natura et le WWF, avec l'association SOS Loue et Rivières Comtoises (F), ont déposé une plainte auprès de la "Convention de Berne", qui a émis des recommandations à l'attention des autorités suisses et françaises. La mise en œuvre des recommandations est contrôlée chaque année par le comité permanent de la "Convention de Berne". L'une des recommandations mises en œuvre a été l'élaboration du "Plan d'action national en faveur du Doubs". Celui-ci prévoit des mesures d'amélioration de la qualité de l'eau et de l'habitat, qui profiteront également au Roi du Doubs.

Il faut agir !

En ce qui concerne le "Plan d'action national pour le Doubs", Céline Barrelet parle de succès réjouissants : "Toutefois, les mesures mises en œuvre ne sont pas encore suffisantes". Il faut des progrès plus percutants et cela ne peut se faire qu'avec les efforts de tous. "Pour sauver le Roi du Doubs, un changement de stratégie est inévitable". Le programme de conservation de l'espèce devrait être la dernière chance de sauver cette espèce de poisson en Suisse. "Si nous ne parvenons pas à sauver le Roi du Doubs, la Suisse violerait un accord international ratifié et nuirait fortement à son image".

Sarah Bischof

Parfaitement camouflé : repérer le Roi du Doubs est un grand défi.

Foto: M. Georget

LES POISSONS ONT BESOIN D'UN **"OUI"** CLAIR

La Fédération Suisse de Pêche se positionne sur la loi sur la protection du climat

DE NOMBREUX POISSONS INDIGÈNES DÉPENDENT DE NOTRE CAPACITÉ À STOPPER LE RÉCHAUFFEMENT DES EAUX DÛ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE. C'EST POURQUOI LA FÉDÉRATION SUISSE DE PÊCHE (FSP) DIT OUI À LA LOI SUR LA PROTECTION DU CLIMAT.

Foto: **Jonas Steiner**

Cette truite de la Sissle (AG) a également souffert durant l'été 2022.

QUEL EST L'ENJEU ?

En 2017, la Suisse s'est engagée, avec 192 autres pays et l'UE, à réduire ses émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de l'Accord de Paris. Avec ce projet, la Suisse se donne des trajectoires de réduction clairement définies pour les secteurs du bâtiment, des transports et de l'industrie. Au final, la Suisse doit atteindre la neutralité climatique d'ici 2050. Avec la "Loi fédérale sur les objectifs de la protection du climat, l'innovation et le renforcement de la sécurité énergétique (LC)", le Conseil fédéral et le Parlement veulent rendre la Suisse moins dépendante des importations d'énergie et renforcer la protection du climat. La Confédération et les cantons doivent en outre prendre des mesures pour protéger les êtres humains et la nature contre les conséquences négatives du changement climatique.
La loi sur la protection du climat est le contre-projet indirect à l'initiative sur les glaciers. L'UDC a lancé un référendum, raison pour laquelle elle est soumise au vote. Le Conseil fédéral, le Parlement et la plupart des partis soutiennent le projet.

Faut-il d'autres explications après l'été caniculaire de 2022 ? Au cours de ces tragiques mois d'été, les pêcheurs et pêcheuses n'ont souvent pu que regarder des milliers de poissons en mal de fraîcheur chercher leur oxygène ou mourir lamentablement.

Une eau trop chaude, c'est la mort !

L'augmentation de la température des lacs et des cours d'eau est la conséquence directe du réchauffement climatique et constitue donc une grande menace pour la flore et la faune aquatiques. À partir de 20 degrés de température de l'eau, les espèces de poissons comme la truite et l'ombre sont stressées. A partir de 22/23 degrés, le manque d'oxygène devient critique pour ces poissons, voire mortel à partir de 25 degrés. Ces valeurs élevées ont été dépassées pendant des semaines dans de nombreux cours d'eau lors de la canicule de l'été 2022 - et hélas, la tragédie risque de se répéter cette année.

Trop peu d'eau, pas assez d'ombre

Mais le réchauffement climatique pose d'autres problèmes aux poissons. L'augmentation des températures, y compris dans les régions de montagne, entraîne la fonte des glaciers, la diminution de la neige et de la glace, et donc une baisse du débit d'eau en plaine. La situation est encore aggravée par les retards pris dans la revitalisation des cours d'eau et les déficits dans l'aménagement des cours d'eau pour les poissons - c'est-à-dire le manque d'ombrage et de refuges (fosses profondes, abris).

Les poissons voteraient OUI

"Si les poissons pouvaient parler ou même voter, ils seraient clairement en faveur d'une meilleure protection du climat et des mesures correspondantes", déclare Roberto Zanetti, président central de la Fédération Suisse de Pêche, avant d'ajouter : "Mais comme les poissons sont muets, c'est à nous, pêcheurs et pêcheuses, à nos sociétés et fédérations, d'agir et de convaincre la population de voter OUI à la loi sur la protection du climat". Le bureau directeur de la Fédération Suisse de Pêche recommande un OUI convaincu à la protection du climat et a rejoint le comité de soutien.

Kurt Bischof

Trop peu de débits résiduels, comme ici dans le Gasterntal, met la flore et la faune aquatiques sous pression.

Foto: SFV

DÉBITS RÉSIDUELS : SUCCÈS D'ÉTAPE

L'engagement de la fédération de pêche porte ses fruits

LA COMMISSION DU CONSEIL DES ÉTATS A REPOUSSÉ L'ATTAQUE DU CONSEIL NATIONAL SUR LES DÉBITS RÉSIDUELS. LA FÉDÉRATION SUISSE DE PÊCHE FSP SE RÉJOUIT DE CE SUCCÈS INTERMÉDIAIRE - MAIS LE CHEMIN EST ENCORE LONG.

En mars, le Conseil national a décidé d'extrême justesse - à une voix près - d'assouplir les prescriptions relatives aux débits résiduels lors du renouvellement des concessions existantes jusqu'en 2035. Cela signifierait que les centrales électriques pourraient augmenter leur production d'électricité et qu'il resterait donc moins de débits résiduels.

L'élimination des divergences a commencé

L'importante loi fédérale sur la sécurité de l'approvisionnement en électricité – autrement appelée "acte modificateur unique" - a été renvoyée à la commission préliminaire du Conseil des États dans le cadre du processus normal d'élimination des divergences au Parlement. Celle-ci avait pour mission, à la mi-mai, de traiter les divergences entre le Conseil national et le Conseil des États. L'un des points de désaccord concernait les prescriptions relatives aux débits résiduels. A ce sujet, Roberto Zanetti, président central de la Fédération Suisse de Pêche, déclare : "J'ai toujours espéré que la décision serrée du Conseil national pourrait être corrigée lors de la session de printemps".

La Commission ne veut rien savoir

Comme l'annoncent les services du Parlement dans un communiqué de presse, la commission du Conseil des États a décidé de supprimer les prescriptions relatives aux débits résiduels pour les centrales hydroélectriques existantes, conformément au Conseil national. Cette décision a été prise - selon le communiqué de presse - par 8 voix contre 5. La commission est d'avis que "la disposition proposée est discutable du point de vue du droit constitutionnel". En outre, il reste suffisamment de temps pour trouver une solution équilibrée à la problématique des pertes de production qui menacent les centrales hydroélectriques existantes. La minorité de la commission veut suivre le Conseil national, car sans un maintien intégral de la production d'électricité existante à partir de la force hydraulique, l'objectif de développement des énergies renouvelables ne pourra pas être atteint.

On ne touche pas encore au but

Le président central de la FSP, Roberto Zanetti, se réjouit de cette évolution, mais met en garde contre toute euphorie prématurée. Il parle d'un "succès d'étape". L'affaire sera traitée par le Conseil des États lors de la session d'été. Ensuite, il retournera au Conseil national. "Nous ne sommes pas encore au bout de nos peines", déclare Zanetti, mais "j'ai bon espoir que les choses aillent dans la bonne direction pour les débits résiduels".

Kurt Bischof

Foto: Adobe

PÉTITION BIODIVERSITÉ

Un large soutien

LA PÉTITION ADRESSÉE AU CONSEIL DES ÉTATS DEVRAIT ÊTRE SIGNÉE PAR 30'000 PERSONNES D'ICI LE 22 MAI 2023 (APRÈS LA CLÔTURE DE LA RÉDACTION DU JSP).

D'ici le 22 mai, journée de la biodiversité, 30'000 signatures pour la protection de la biodiversité doivent être récoltées à l'attention du Conseil des États. La pétition a été lancée par l'association "Oui à plus de nature, de paysage et de patrimoine bâti", dont fait également partie la Fédération Suisse de Pêche (FSP) avec d'autres organisations environnementales.

Biodiversité aquatique

La biodiversité est d'une valeur inestimable pour nous et pour les générations futures. Une nature saine et diversifiée est le fondement de notre vie. Elle garantit un air de qualité, des eaux saines et des sols fertiles. Elle assure ainsi également notre alimentation. Pourtant, la biodiversité en Suisse est gravement menacée : plus d'un tiers des espèces animales et végétales sont menacées ou ont déjà disparu. Cela vaut tout particulièrement pour la biodiversité aquatique.

Le Conseil fédéral agirait

Le Conseil fédéral a reconnu que la biodiversité était en crise. Il a présenté au Parlement un contre-projet à l'initiative sur la biodiversité. Le Conseil fédéral est soutenu par le Conseil national. Les cantons, les villes et les communes se sont également prononcés en sa faveur. Une courte majorité de la commission compétente du Conseil des États recommande toutefois à ce dernier de ne pas entrer en matière sur la discussion de la crise de la biodiversité ! Et ce, bien que la nécessité d'agir soit reconnue et que le contre-projet permettrait de sauvegarder rapidement nos bases vitales menacées.

Sarah Bischof

JOURNÉE DES POISSONS

Avez-vous déjà consulté le "livre de recettes" pour la Journée Suisse des Poissons du 26 août 2023 ? Votre société ou fédération prévoit-elle une action grand public ? Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à vous lancer. La société de pêche de Haute-Argovie, par exemple, montre comment s'y prendre : elle a déjà soumis de manière exemplaire son événement au comité d'organisation de la Journée des poissons. Ce comité d'organisation composé des sociétés de pêche de Wangen et de ses environs et de la Haute-Argovie organise près du pont de Berken une manifestation qui a pour but de préserver et de promouvoir idéalement tous les intérêts régionaux liés à la pêche. Il s'agit notamment d'un stand de restauration festive avec des croquettes au poisson, d'un stand d'information sur les thèmes des cours d'eau, de la pêche et du Centre Suisse des Poissons prévu au Moossee. ***sb***

Le "Livre de recettes pour la Journée des Poissons" peut être commandé auprès info@sfv-fsp.ch.

IMPRESSUM

Fédération Suisse de Pêche
Rédaction/Production : Kurt Bischof
Case postale 141, 6281 Hochdorf
kurt.bischof@bischofmeier.ch
Tél. 041 914 70 10
www.sfv-fsp.ch

AGENDA

10.06.2023
Assemblée des délégués
Montreux

26.08.2023
Journée des Poissons
Toute la Suisse

16.09.2023
Conférence des présidents FSP
Toute la journée

18.11.2023
Conférence des présidents FSP
10h à 12h, vidéoconférence en ligne